



Cotonou, le 26 mars 2026

N°059-26/LD/PDT/SA

COMMUNIQUÉ

(Portant suspension des Responsables et Cadres du parti Les Démocrates)

Dans la journée du jeudi 26 mars 2026, il nous a été donné de constater que certains responsables et cadres du parti "Les Démocrates" se sont livrés à des déclarations publiques de soutien à un DUO Candidats à l'élection présidentielle en violation flagrante de la décision du Conseil National Ordinaire du 22 mars 2026.

Considérant la gravité de ces actes, des mesures conservatoires sont engagées à leur encontre et se traduisent par leur retrait de toutes les instances du parti.

Conformément aux articles 75, 76 et 77 des Statuts et aux articles 86, 94 et 95 du Règlement Intérieur, lesdits camarades dont les noms suivent sont suspendus de toutes les activités du parti "Les Démocrates".

Il s'agit de :

1. HOUNDETE Éric Louis Camille ;
2. BAGOUDOU OROU IGARI René ;
3. AKADIRI Saliou ;
4. ADEGNIKA Olaniyi Abil ;
5. OROU SICA Amadou Philippe ;
6. LODJOU Jude Bonaventure ;
7. COMLAN François ;
8. TCHOCA FANIKOUA François ;
9. GOUNDI Karim ;
10. ABOUMON Philippe ;
11. SAKA SALEY Gnanki Jihane ;
12. SOGNON Rosalie ;
13. MAMA DJIMA Abdoulaye ;
14. TCHODO Abdoulaye ;

06 BP 1325

Cotonou

+ 229 55 83 83 83

+ 229 66 69 33 33

Email : ldlesdemocrates@gmail.com

"Les démocrates, tous unis pour la patrie !"

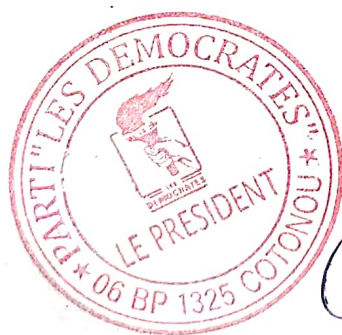
Enregistré sous : 2020/N°043/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP/SA du 22 Décembre 2020 - IFU : 6202233184437

- 15. AMOUSSOU Emmanuel Babatoundé ;
- 16. LOKO Charles ;
- 17. SARE KPERA Daniel ;
- 18. EHOUE Edouard ;
- 19. EDJE Hyppolyte ;
- 20. NOUNAGNON Ayossi Adrien ;
- 21. GUEDEGBE Bénéôit ;
- 22. AÏHONNOU Désiré.

Les structures du parti à divers niveaux sont invitées à rester mobiliser et à ne pas se laisser distraire par des aventuriers politiques.

Le Président du parti, l'honorable Nourénou ATCHADE organisera dans les prochains jours une tournée de remobilisation des militants et une revue des instances du parti.

Les responsables des structures à la base sont invités à respecter les décisions du Conseil National et à traiter comme tel tout contrevenant.



Pour le Président, P.O ;
Le Vice-Président

Christophe Boni MONSIA

